

## JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTE NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

ORDONNANCES SOUVERAINES  
Lois & DécretsDIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA  
PRINCIPAUTE DE SEBORGIA

D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ NATIONALE

ANNONCE N° 14

D-2020/09-01

**Relatif au drapeau national de l'État-nation de la Principauté de Seborga**

**Vu la Constitution ;**  
**Vu l'approbation du Conseil de la Couronne ;**

Nous, Nicolas 1<sup>er</sup>, Prince Souverain de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

**DÉCRÉTONS**

le drapeau national de l'État-nation de la Principauté de Seborga

**Article premier :** Le drapeau de l'État-nation de la Principauté de Seborga est composé d'une verticale tricolore Azur, Argent et Sinople, d'égale largeur, et surmontée en son centre, des Armoiries de la Principauté.

**Article 2 :** Les Armoiries de l'État-nation de la Principauté de Seborga sont une rose d'or posée sur une croix pattée et alaisée d'azur sur fond d'argent. L'écu posé sur un manteau de gueules, bordé d'or, doublé d'hermine et sommé d'une couronne fermée d'or. La devise "Vouloir et Accomplir" y est apposée sur ruban plissée de couleur or.

**Article 3 :** La cocarde de l'État-nation de la Principauté de Seborga est composée de trois bandes circulaires tricolore. La couleur centrale bleue surmontée de la couronne de la Principauté, la couleur intermédiaire blanche et la couleur extérieure verte.

**Article 4 :** Conformément à l'article 113 de la Constitution, le présent décret sera rapporté à la Constitution par la modification des articles 12, 13, et les annexes 1 et 2, ainsi que la création de l'article 13-1 et de l'annexe 3.

**Article 5 :** Le présent décret prend effet immédiatement et sera publié au Journal Officiel de la Principauté de Seborga.

Signé le 09 septembre 2020 par :  
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1<sup>er</sup>